Une image contenant capture d’écran, Bleu électrique, bleu, Bleu cobalt

Description générée automatiquement**Cadre de réponse du mémoire technique**

**Maîtrise d’œuvre relative à la réhabilitation du bâtiment situé 45 bd du Général Leclerc à Roubaix**

*Réf. marché : CCIR-GL-2024-56*

**Le présent cadre de réponse du mémoire technique complété par le soumissionnaire permettra au pouvoir adjudicateur d’analyser les critères « Valeur technique de l’offre » et « La pertinence de la démarche environnementale proposée », tels que définis à l’article 7.2.1 du règlement de la consultation – étant précisé qu’il est requis que les soumissionnaires remettent un mémoire technique respectant les différentes parties du présent cadre :**

1. Note d’analyse d’appréhendant le projet (tel que décrit au CCTP), ainsi que son évolutivité et les contraintes d’exécution (travaux en site occupé et en milieu urbain)
2. Note technique et économique appréciant l’enveloppe financière affectée aux travaux par la maîtrise d’ouvrage
3. Description des moyens humains dédiés, de la composition et l’organisation (organigramme) de l’équipe affectée à l’opération ainsi que de l’expérience professionnelle et des qualifications du personnel encadrant (en particulier l’architecte dirigeant le projet) et des personnes chargées d’assurer les études et le suivi de chantier (notamment au regard des CV) – étant précisé qu’**il est exigé que les moyens humains intervenants disposent de 5 années d’expérience minimum pour les compétences suivantes : architecte DPLG, BET Structure, BET Fluides, BET VRD, OPC et Economiste de la construction ; aussi les soumissionnaires verront leurs notes pénalisées s’ils proposent un intervenant disposant d’une expérience inférieure à 5 années**
4. Note relative à la démarche environnementale envisagée pour le projet, intégrant la RE 2020, le décret tertiaire, le décret BACS, la démarche REV3 telle que décrite au CCTP, s’agissant des objectifs, de la stratégie, les process et protocoles mis en place au titre de l’éco-responsabilité (optimisation des ressources, l’économie circulaire, le réemploi)

**Etant précisé que les soumissionnaires pourront fournir toutes annexes supplémentaires jugées nécessaires.**